

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2020**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Secrétaire de séance : PITIOT Georges

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 16 JANVIER 2020**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2020.

**TAXES DIRECTES LOCALES : Vote des taux 2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux des taxes directes locales, à savoir :

- taxe d'habitation : 8.86 %
- taxe foncière (bâti) : 10.36 %
- taxe foncière (non bâti) : 47.98 %

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention aux associations, sous condition que ces dernières fournissent leur compte de résultat.

**ECOLE PRIVEE DE SAINT-JUST : Subvention exceptionnelle pour classe patrimoine**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe d'une subvention exceptionnelle destinée à financer la classe patrimoine.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le compte administratif 2019 « communal » se présente comme suit :

En section fonctionnement :	- Dépenses :	536 291,43 €
	- Recettes :	712 562,44 €
En section investissement :	- Dépenses :	1 132 837,84 €
	- Recettes :	209 501,31 €

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR LE TRESORIER PRINCIPAL DE SAINT-CHAMOND**

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

En section fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 599 941,00 €. En section investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 411 919,66 €, compte tenu des crédits de report.

**CCAS : Attribution d'une subvention de la commune Année 2020**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer au CCAS une subvention d'un montant de 2 000 € au titre de l'année 2020.

## Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

## RPI : Approbation convention tripartite Doizieux – La Terrasse

Il est nécessaire de délibérer à nouveau, l'annexe 2 concernant le projet pédagogique, ne pouvant pas être joint en l'état à la convention.

Le conseil municipal, par 2 abstentions et 12 pour, approuve la convention tripartite qui lie la commune de Doizieux, la commune de la Terrasse-sur-Dorlay et l'Inspection Académique ; ainsi que l'annexe 1. Cette délibération annule et remplace celle du 16 janvier 2020.

## ATELIERS DU DORLAY : Travaux d'accessibilité PMR – Approbation devis

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les travaux d'accessibilité PMR pour les ateliers du Dorlay ainsi que le devis de l'Ets RIVORY.

## COMMERCE MULTISERVICES : Approbation du projet – demande de subvention de l'Etat au titre de la DSIL Année 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet de rénovation et extension du bâtiment sur la place du village, en commerce multiservices et création d'un appartement, ainsi que le renforcement du pont d'accès.
- décide de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL pour l'année 2020.

## AMENAGEMENT PIETONS : Approbation travaux éclairage public

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte que le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de « L'éclairage chemin piétonnier ». Il approuve le montant des travaux ainsi que la participation de la commune. Ces travaux relevant de la compétence de SEM seront assurés en coordination avec la métropole.

## RESTAURANT SCOLAIRE DANS BATIMENT INDUSTRIEL : Lot n°8 Menuiseries intérieures bois – Avenant n°2 au marché

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°2 du lot n°8 Menuiseries intérieures bois. Cet avenant prend en compte la fourniture et pose de patères.

## FOURRIERE DE VEHICULES : Convention d'exploitation avec le garage de la Varizelle

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de délégation du service public de fourrière automobile entre la commune de Doizieux et la SAS Garage de la Varizelle à Saint-Chamond ; à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020 pour une durée de 1 an. Cette convention est reconductible 2 fois par tacite reconduction.

## QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- procède à la composition du bureau de vote pour les élections municipales du 15 et 22 mars 2020.
- fait part d'un devis qu'a fait établir l'association de la Boule de la Tour pour la délocalisation du terrain de boules.

M. PONCET informe que Loire Habitat va procéder à la mise en accessibilité de la salle de Saint-Just.

Mme PAWELAK :

- informe que les photos des balades sur la biodiversité sont exposées à la salle des Associations et à la salle de Saint-Just.
- informe du Chantier Pilat Propre.
- fait le compte-rendu de deux réunions concernant les Nouveaux Ateliers du Dorlay.